



Treyvaux Les employés de Favorol Papaux, qui a annoncé le licenciement de tout son personnel, sont sous le choc. >> 14



Les travaux du golf font souffrir un ruisseau
Pont-la-Ville. Stoppé, le chantier du golf de la Gruyère, à Pont-la-Ville, cause des dommages au ruisseau du Moulinet. Le Service des forêts et de la nature juge la situation inacceptable. >> 15

RÉGIONS

11
LA LIBERTÉ
JEUDI 20 FÉVRIER 2020

Professeur d'économie publique, Mark Schelker analyse les enjeux de la création de Conseils généraux

«Les parlements dépenseront plus»

« CHARLES GRANDJEAN

Politique >> L'assemblée communale a de moins en moins la cote dans le canton. Si lors du scrutin du 9 février, Bossonens a refusé de franchir le pas, Grolley a dit oui à l'introduction d'un Conseil général. Courtepin, Neyruz, Mont-Vully et Siviriez trancheront cette même question le 17 mai. La dynamique n'est pas près de s'essouffler. Elle touche désormais des communes de taille plus modeste: un citoyen de Gletterens (1071 habitants fin 2018) a déposé des signatures en janvier en vue de l'instauration d'un parlement communal, tandis qu'une récolte vient de démarrer à Granges, une commune de 880 habitants (lire en page 15). Professeur d'économie publique à l'Université de Fribourg, Mark Schelker éclaire certains enjeux autour du passage d'une assemblée communale à un Conseil général.

Des communes de plus en plus petites s'intéressent à l'instauration d'un Conseil général. Y voyez-vous de réels avantages?

Mark Schelker: Je trouve le débat intéressant, mais, pour les petites communes, je ne vois pas de grands avantages. Quand il est déjà difficile de trouver cinq conseillers communaux, comment voulez-vous trouver 30 conseillers généraux? Il y a dès lors peu de concurrence électorale, ce qui donne une position de pouvoir. Je ne crois pas que ça améliore les choses.



«La représentativité est le meilleur argument pour un parlement»

Mark Schelker

Quel est le meilleur argument pour l'introduction d'un Conseil général?

La représentativité est le meilleur argument en faveur d'un parlement selon moi. Mais pour cela, il faut pouvoir démontrer que la représentativité était jusqu'alors un problème dans la commune. Dans les villes, il est



L'institution du Conseil général (ici, celui de Romont) séduit de plus en plus de communes fribourgeoises. Alain Wicht-archives

clair qu'un parlement peut avoir un effet très positif de représentativité.

Votre équipe de recherche a comparé les réactions de communes zurichoises avec ou sans parlement lors de chocs financiers extraordinaires, comme un gain sur des transactions immobilières. Quels enseignements en tirez-vous?

On a vu que les communes avec assemblée ont tendance à moins réagir aux fluctuations de court terme. En revanche, les parlements communaux dépensent plus quand il y a plus d'argent et couperont dans les dépenses quand le gain est moins important qu'espéré. C'est cette sensibilité aux fluctuations qu'il faudrait éviter.

Pourquoi l'éviter?

Ces politiques publiques sont moins efficaces. La théorie nous dit qu'il faut lisser les dépenses pour garder le niveau de biens publics, indépendamment des chocs. Une fois vous avez budgétisé trop, une fois pas assez, mais en moyenne, l'équilibre est respecté.

Est-ce qu'un Conseil général serait plus enclin à délier la bourse qu'une assemblée communale?

Oui. Une étude récente démontre que les communes qui introduisent des parlements en Suisse, augmentent les dépenses publiques en moyenne d'environ 6%. L'effet peut être dû à une augmentation de la qualité des prestations fournies. Cela reste néanmoins extrêmement difficile à mesurer. Les coûts sont donc un facteur parmi d'autres.

L'allocation des dépenses varie-t-elle entre un Conseil général et une assemblée?

Selon cette étude, les dépenses augmentent dans l'éducation et l'administration, lorsqu'il y a un parlement. Dans les autres domaines, on ne voit pas de changements significatifs.

Comment l'expliquez-vous?

L'interprétation de Patricia Funk et Stephan Litschig (les auteurs de l'étude, ndlr) est de dire que les jeunes et les femmes sont souvent sous-représentés dans les assemblées communales. Leur préférence pour des dépenses dans l'éducation serait mieux prise en compte dans un Conseil général où ils sont mieux représentés.

Est-ce que les dépenses augmentent à l'approche de la réélection d'un Conseil général?

La littérature économique générale montre l'existence de cycles électoraux. L'évidence internationale montre que parce que l'on veut être réélu, on dépensera plus. Mais je ne suis pas persuadé que ce phénomène soit important pour les communes fribourgeoises.

Pourquoi?

Parce que vous avez déjà peu de concurrence électorale. Quand peu de monde veut s'engager, il y a peu d'intérêt à «faire des cadeaux» pour être réélu.

Existe-t-il un outil qui permettrait de garantir que les dépenses d'un Conseil général ne s'envolent pas?

Il serait important que les membres de la commission financière soient extérieurs au Conseil général. Ils pourraient ainsi jouer pleinement leur rôle de contre-pouvoir. Dans une assemblée communale, la commission peut critiquer le Conseil communal et émettre des contre-propositions. En revanche, dans une commission financière interne au Conseil général, vous voyez tout de suite que les membres portent deux chapeaux: ils luttent pour des dépenses et doivent ensuite les surveiller en tant que membre de cette commission.

On voit que ça ne fonctionne pas.

Avez-vous mesuré ces effets?

Oui, et ils sont énormes. On a fait la comparaison entre les cantons où les commissions financières communales ont un simple mandat de fiduciaire avec ceux où celles-ci peuvent critiquer les propositions budgétaires de l'exécutif. La différence des dépenses publiques et de la charge fiscale est d'environ 15%. C'est un élément peu discuté.

Il arrive lors d'assemblées que des groupes d'intérêt se mobilisent pour faire basculer le vote. N'est-ce pas un problème? C'est certainement un problème, mais il y a peu de preuves qu'il s'agisse d'un problème systématique.

Le Conseil général sera par contre plus stable face aux mobilisations de groupes d'intérêts...

Oui, mais avec cette permanence, il devient plus facile d'échanger des faveurs entre les groupes d'intérêts établis dans le conseil. Je vous fais cadeau aujourd'hui, mais dans deux mois, vous me retournez la pareille. Vous pouvez négocier cela dans un parlement car les intérêts représentés restent stables et les parlementaires se connaissent. Ces coalitions sont sources d'inefficience. >>

PUBLICITÉ



VOLVO SWISS PREMIUM®
SERVICE GRATUIT PENDANT 10 ANS / 150 000 KM
GARANTIE COMPLÈTE PENDANT 5 ANS / 150 000 KM

METTEZ-VOUS AU COURANT.
LA NOUVELLE VOLVO XC40 PLUG-IN HYBRIDE. AVEC UN MODE DE CONDUITE TOUT ÉLECTRIQUE POUR LE QUOTIDIEN.

La Volvo XC40 suit sa propre voie. Désormais avec la technologie plug-in hybride et trois modes de conduite efficaces. Roulez en mode tout électrique, sans aucune émission, pour vos trajets de tous les jours. Et restez complètement indépendant des stations de charge lors des trajets plus longs.

Maintenant avec 12 MOIS D'ÉLECTRICITÉ GRATUITE*

ESSAYEZ-LA DÈS LE MOIS D'AVRIL AUPRÈS DE NOTRE CONCESSION. DÉCOUVREZ-LA À L'AVANCE EN RÉALITÉ AUGMENTÉE SUR VOLVOCARS.CH/XC40HYBRID

INNOVATION MADE BY SWEDEN.

*À l'achat d'une nouvelle Volvo Plug-in Hybrid (jusqu'au 14 avril 2020) auprès d'un concessionnaire Volvo officiel. Valable pour les véhicules conduits pendant une année complète durant la période de comptabilisation, qui commence au 1er janvier 2020. Remboursement unique des frais de recharge électrique une fois l'année écoulée. La comptabilisation s'effectue en fonction du kilométrage réel. Le remboursement est effectué via l'application Volvo On Call en tenant compte de la consommation d'électricité effective. Plus d'infos sur les conditions de l'offre sur Volvo.com. Le remboursement est effectué au plus tard le 31 décembre 2020. Volvo On Call n'est valable que pour les véhicules de location. Valable jusqu'à 1000 km par mois. Volvo On Call Premium avec service gratuit pendant 10 ans / 150 000 kilomètres, garantie constructeur pendant 5 ans / 150 000 kilomètres et réparations pour cause d'usure pendant 3 ans / 100 000 kilomètres (au premier des termes énoncés). Les modèles présentés disposent éventuellement d'options proposées contre supplément.

GARAGE NICOLI R. | 1752 Villars-sur-Glâne 1 | 026-409 77 66
Route de la Glâne 124 | www.garage-nicoli.ch